



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 435

18 février 2019

Hausse de 0,50 \$ du salaire minimum **Les travailleurEs pauvres condamnés à rester pauvres**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, a annoncé une hausse du salaire minimum de 50 cents, ce qui le fera passer à 12,50 \$ l'heure à compter du 1er mai. Ce n'est donc pas en 2019 que les salariéEs au bas de l'échelle vont pouvoir sortir de la pauvreté, même s'ils et elles travaillent à temps plein toute l'année.

Les épouvantails habituels

Les précédents gouvernements aimaient répéter que le travail constitue le meilleur rempart contre la pauvreté. Pourtant, aucun n'a cru bon augmenter suffisamment le salaire minimum pour rendre cette affirmation vraie!

Le nouveau gouvernement est de toute évidence de la même eau, puisque le ministre Boulet n'a pas eu le courage d'augmenter le salaire minimum à 15 \$ l'heure, le taux horaire qui permettrait aux travailleurEs à faible revenu de respirer mieux financièrement. Pour justifier sa décision, le ministre a agité les épouvantails habituels : pertes d'emplois (surtout chez les jeunes), augmentation du taux de décrochage scolaire, hausse du prix de certains biens et services. Il a aussi dit avoir tiré les leçons de l'expérience ontarienne où le salaire minimum est passé en janvier 2018 de 11,60 à 14 \$ l'heure, ce qui selon

ses dires aurait nui à l'économie et obligé beaucoup de PME à faire des mises à pied. Or comme le montre, chiffres à l'appui, le chercheur Philippe Hurteau, « les inquiétudes du ministre Boulet au sujet de l'Ontario et du salaire minimum ne sont pas fondées » (voir www.tinyurl.com/IRIS-Ontario). Au lieu d'avaler les couleuvres des gens d'affaires, le ministre aurait dû consulter les statistiques disponibles et baser sa décision sur elles.

Deux corvées

Jean Boulet a lancé le 17 janvier dernier la « Grande corvée », une opération visant à répondre aux besoins des entreprises qui ont de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre. Son augmentation de 0,50 \$ du salaire minimum laisse à ceux et celles qui gagnent ce taux horaire un autre type de corvée : vivre avec un salaire qui condamne à la pauvreté.

Vous l'aurez compris, la lutte pour un salaire minimum à 15 \$ l'heure est loin d'être terminée!



Crédit image : Royal Canadian Mint



Bougeons!

20 février : journée de mobilisations unitaires

À l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale, la Coalition Main rouge et Engagez-vous pour le communautaire unissent leurs efforts pour tenir une journée d'actions régionales.

Après des années d'austérité, le gouvernement du Québec nage maintenant dans les surplus.

Avec ces surplus (4,5 milliards \$) et des mesures fiscales plus progressives, nous avons collectivement les moyens de réinvestir massivement dans les services publics, de financer plus adéquatement les programmes sociaux et de mieux soutenir les organismes d'action communautaire autonome.

Exigeons du gouvernement qu'il réinvestisse dans ce qui améliore les conditions de vie de tous et toutes!

Pour connaître l'action prévue dans votre région, consultez : www.tinyurl.com/20fevrier2019

Enquête sur le salaire minimum Quand travailler rime avec pauvreté

Au Québec, les personnes rémunérées au salaire minimum (ou un peu plus) n'arrivent pas à se hisser hors de la pauvreté. Pour témoigner de cette réalité, le Collectif a mené une enquête auprès d'une quarantaine de travailleurs et travailleuses gagnant 15 \$ l'heure ou moins.

Se débrouiller pour arriver

La plupart des personnes interrogées ont dit ne pas pouvoir combler correctement leurs besoins liés à l'alimentation, aux vêtements, aux soins de santé, au transport et aux études, même si elles occupent un emploi à temps plein.

Afin de composer avec leur situation financière difficile, elles doivent faire preuve d'une grande imagination. Elles doivent aussi gérer rigoureusement leur budget, courir les « spéciaux », partager certains frais, avoir recours à des organismes d'aide.

L'enquête a montré également que les personnes qui ont un bon réseau social s'en sortent mieux. AmiEs, parentEs, voisinEs peuvent offrir une aide alimentaire, accorder un prêt ou fournir un hébergement. Si ces gestes sont appréciés, la gêne d'avoir besoin de soutien n'est cependant jamais loin.

Sentiment de honte

Le bas salaire n'était pas l'unique souci des personnes interviewées. Plusieurs ont dit avoir l'impression que leur emploi était dévalorisé par leur entourage, leur employeur ou les clientEs avec qui elles doivent interagir. Les emplois faiblement rémunérés seraient vus, toujours selon les personnes interviewées, comme des postes qu'on occupe temporairement, le temps de trouver mieux.

Le jugement d'autrui influence la perception que les individus ont d'eux-mêmes. Parmi les personnes rencontrées, certaines ont mentionné avoir développé un sentiment de honte par rapport à leur emploi ou leur précarité financière. L'emploi, que l'on présente souvent comme une source d'épanouissement et de valorisation, diminue plutôt l'estime de soi dans leur cas.

Pour en apprendre davantage sur la réalité des travailleurEs à faible revenu, le Collectif vous propose cinq fiches d'information. Elles sont disponibles à l'adresse www.pauvrete.qc.ca/document/esm/.

FICHE #4
Enquête sur les conditions de vie et de travail des personnes rémunérées au salaire minimum

MILLE ET UN MOYENS POUR S'EN SORTIR

Les travailleuses et travailleurs ayant participé à l'enquête utilisent diverses stratégies pour composer avec leur faible revenu. La plus fréquente est la gestion rigoureuse de leur budget. Cela implique par exemple de limiter les dépenses, de « courir les spéciaux », de fréquenter des magasins à rabais et, dans certains cas, de payer d'avance leur loyer ou certaines factures afin de s'assurer que les besoins jugés prioritaires seront couverts.

Parmi les autres moyens évoqués figure le recours au crédit. Certaines personnes rencontrées s'y engagent, comme bon nombre de familles à faible revenu. Toutefois, plusieurs disent faire un usage prudent et parcimonieux du crédit.

Enfin, plusieurs cherchent un revenu d'appoint, parfois même au détriment de leur santé. Certaines travaillent plus d'heures, occupent un 2^e emploi ou développent une activité génératrice de revenus.

D'autres stratégies sont aussi mises en œuvre, comme acheter des biens d'occasion, fabriquer les choses soi-même plutôt que de les acheter, partager des frais avec d'autres personnes (loyer, nourriture internet, etc.). Plusieurs doivent néanmoins faire appel à des organismes d'aide pour arriver à joindre les deux bouts. Cette dernière solution est partagée par un grand nombre de travailleuses et travailleurs au Québec : en effet, 11 % des personnes fréquentant les banques alimentaires occupent un emploi [1].

Les personnes interrogées ont développé de multiples stratégies pour composer avec leur situation de pauvreté.

La gestion rigoureuse des dépenses est le moyen le plus couramment utilisé.

Elles l'ont aussi appelé à d'autres moyens, comme consommer moins ou autrement, se tourner vers des organismes d'aide, recourir au crédit ou chercher un revenu d'appoint.

[1] Les Banques alimentaires du Québec, 2017. bilanfam2017.pauvrete.qc.ca page 4 et 8 à 9. www.banquesalimentaires.org/contenu/2017/11/21/BAQ_Bilan-Fam-Quebec-2017.pdf

FICHE #1
Enquête sur les conditions de vie et de travail des personnes rémunérées au salaire minimum

TRAVAILLER À TEMPS PLEIN ET TIRER LE DIABLE PAR LA QUEUE

Au Québec, les personnes rémunérées au salaire minimum n'arrivent pas à se hisser hors de la pauvreté et ce, même en travaillant à temps plein. Par exemple, même en tenant compte des hautes dépenses mensuelles, une personne habitant seule touche un revenu qui la place tout juste au-dessus du seuil de la Misère sociale.

Les personnes interrogées sur les trois besoins auxquels elles souhaitent pouvoir consacrer plus d'argent, 90% des personnes rencontrées ont nommé l'épicerie, 50% les loyers, et 30% les vêtements.

Source : enquêtes et participants aux ateliers

FICHE #2
Enquête sur les conditions de vie et de travail des personnes rémunérées au salaire minimum

DES EMPLOIS SOUVENT PEU ENVIABLES

L'emploi est souvent un pan important de la vie des personnes. Il peut être source d'épanouissement et de valorisation, et s'accompagne aussi souvent de bien-être. Si certaines personnes ont le sentiment de travailler plus ou moins à contrepoint (l'absence d'un code vestimentaire, par exemple) ou d'autres peuvent, par impact négatif important sur la santé des travailleuses et des travailleurs.

Parmi les personnes interrogées, plusieurs considèrent que leur emploi est frustrant. Soit parce qu'il ne leur permet pas de réaliser leurs rêves, soit parce qu'il est chargé de responsabilités.

Le salaire a également un effet incontournable sur la santé. Un faible revenu permet difficilement de bien se nourrir, se loger, etc., et provoque un stress financier, ce qui a des conséquences sur la santé. Certaines personnes occupent des emplois, ce qui les rendent susceptibles de vivre à la limite.

Or, les travailleuses et travailleurs au bas de l'échelle ont peu ou pas d'alternatives sociales, de problèmes de santé, il leur est difficile de changer de situation.

FICHE #3
Enquête sur les conditions de vie et de travail des personnes rémunérées au salaire minimum

DES EMPLOIS QUI NE SONT PAS RECONNUS À LEUR JUSTE VALEUR

Les emplois au salaire minimum sont peu valorisés. Ils sont souvent considérés comme des postes qu'on occupe pour avoir un revenu d'appoint ou en attendant de trouver mieux. Dans ces postes de « vices emplois », les personnes ne sont pas reconnues comme étant au bas de la hiérarchie sociale. Pourtant, les emplois au salaire minimum constituent la principale source de revenus d'un nombre croissant de ménages et sont essentiels au fonctionnement de bien des entreprises.

Les tâches associées à ces emplois sont vues comme « faciles » ou exigeant peu de qualifications. Les emplois au salaire minimum nécessitent cependant plusieurs habiletés et compétences. Par exemple, les personnes interrogées, particulièrement celles travaillant avec le public, mentionnent devoir utiliser de multiples habiletés relationnelles comme l'écoute, le sens de l'humour, la patience ou la diplomatie. De plus, plusieurs disent devoir faire appel à des compétences plus générales comme le sens de l'organisation, la polyvalence, l'autonomie ou la maîtrise d'une ou de plusieurs langues. À cela s'ajoutent aussi les compétences techniques associées au poste occupé.

Les travailleuses et travailleurs au salaire minimum ne sont pas reconnus à leur juste valeur et de cette façon, ils sont dévalorisés.

FICHE #4
Enquête sur les conditions de vie et de travail des personnes rémunérées au salaire minimum

MILLE ET UN MOYENS POUR S'EN SORTIR

Les travailleuses et travailleurs ayant participé à l'enquête utilisent diverses stratégies pour composer avec leur faible revenu. La plus fréquente est la gestion rigoureuse de leur budget. Cela implique par exemple de limiter les dépenses, de « courir les spéciaux », de fréquenter des magasins à rabais et, dans certains cas, de payer d'avance leur loyer ou certaines factures afin de s'assurer que les besoins jugés prioritaires seront couverts.

Parmi les autres moyens évoqués figure le recours au crédit. Certaines personnes rencontrées s'y engagent, comme bon nombre de familles à faible revenu. Toutefois, plusieurs disent faire un usage prudent et parcimonieux du crédit.

Enfin, plusieurs cherchent un revenu d'appoint, parfois même au détriment de leur santé. Certaines travaillent plus d'heures, occupent un 2^e emploi ou développent une activité génératrice de revenus.

D'autres stratégies sont aussi mises en œuvre, comme acheter des biens d'occasion, fabriquer les choses soi-même plutôt que de les acheter, partager des frais avec d'autres personnes (loyer, nourriture internet, etc.). Plusieurs doivent néanmoins faire appel à des organismes d'aide pour arriver à joindre les deux bouts. Cette dernière solution est partagée par un grand nombre de travailleuses et travailleurs au Québec : en effet, 11 % des personnes fréquentant les banques alimentaires occupent un emploi [1].

Les personnes interrogées ont développé de multiples stratégies pour composer avec leur situation de pauvreté.

La gestion rigoureuse des dépenses est le moyen le plus couramment utilisé.

Elles l'ont aussi appelé à d'autres moyens, comme consommer moins ou autrement, se tourner vers des organismes d'aide, recourir au crédit ou chercher un revenu d'appoint.

[1] Les Banques alimentaires du Québec, 2017. bilanfam2017.pauvrete.qc.ca page 4 et 8 à 9. www.banquesalimentaires.org/contenu/2017/11/21/BAQ_Bilan-Fam-Quebec-2017.pdf

FICHE #5
Enquête sur les conditions de vie et de travail des personnes rémunérées au salaire minimum

AU SALAIRE MINIMUM, MIEUX VAUT AVOIR UN BON RÉSEAU SOCIAL!

Les travailleuses et travailleurs au salaire minimum doivent souvent composer avec l'absence de leur entourage pour arriver à répondre adéquatement à leurs besoins. Par exemple, plusieurs personnes rencontrées ont mentionné avoir besoin de l'aide de leur famille, de leur conjoint, de leur partenaire, de leur ami(e), etc. Ce réseau social est souvent une source de soutien importante. Ce n'est pas seulement le fait de compter sur un réseau social qui aide les personnes à faire face à leur situation, mais aussi le fait de compter sur un réseau social qui leur permet de faire face à leur situation. Ce n'est pas seulement le fait de compter sur un réseau social qui aide les personnes à faire face à leur situation, mais aussi le fait de compter sur un réseau social qui leur permet de faire face à leur situation.

Que les personnes ayant participé à l'enquête aient besoin d'aide est également un indicateur de leur situation financière. Plus elles ont besoin de l'aide de leur famille, de leur conjoint, de leur partenaire, de leur ami(e), etc., plus elles ont besoin de l'aide de leur famille, de leur conjoint, de leur partenaire, de leur ami(e), etc.

Les personnes rémunérées au salaire minimum doivent souvent faire appel à leur réseau social pour s'en sortir. Même celles qui travaillent à temps plein.

L'aide peut prendre la forme de prêts, de services, de dons de nourriture ou en argent, d'hébergement, d'entraide, de paiements échelonnés.

Plusieurs éprouvent de la gêne à demander de l'aide.

[1] Centre d'étude sur le logement et l'habitat (CELH) et le Réseau québécois de la pauvreté (RQP), 2017. www.reseau-quebecois-de-la-pauvrete.org/contenu/2017/11/21/CELH-RQP-2017.pdf



Collectif pour un Québec sans pauvreté

750, Saint-François Est, Québec (QC) G1K 2Z9

téléphone: 418 525-0040 / télécopieur: 418 525-0740 / collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca